

LE PARADOU

Arcoule Infos

JANVIER 2022 • N°03

Spécial Vœux 2022



Chères paradounaises, chers paradounais,

C'est avec beaucoup d'amitié que je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus chers de bonne année et de bonne santé. Que 2022 vous soit douce et vous offre l'occasion de réaliser de nombreux accomplissements à la fois personnels, professionnels et fraternels.

Cette année encore, le virus de la Covid nous empêche de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie de vœux que, pour ma part, j'affectionne tant. Ce n'est que partie remise.

Je veux avoir une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés en 2021 et dire à leurs proches, que nous pensons à eux.

La crise sanitaire a bousculé nombre de nos habitudes depuis 2020. **Mais ensemble, nous nous sommes adaptés et avons su surmonter les obstacles.** La municipalité a gardé le cap fixé en début de mandat et **les élus municipaux n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer les politiques publiques municipales et la solidarité envers les habitants.** Les dossiers ont été menés à bien ; les chantiers structurants sortent de terre ou s'achèvent conformément à nos engagements. **Notre village avance, malgré les contraintes de la crise sanitaire.**

Je veux ici remercier très chaleureusement mon équipe municipale, pour son soutien dans l'adversité, mais aussi pour son engagement et sa détermination à mettre en œuvre nos décisions. Sa mobilisation et sa motivation à agir dans l'intérêt général des paradounais, doivent être salués.

Je veux également ici exprimer ma reconnaissance aux agents municipaux, dirigés par Madame L'Ebrelec, notre directrice générale des services. Les conditions de travail ont parfois été difficiles, mais rien n'a empêché la continuité de leurs missions de service public. C'est le cas aussi de l'équipe dévouée du CCAS*, qui en décembre encore, distribuait les colis de Noël aux personnes âgées du village.

La communauté éducative du Paradou - enseignants et personnel administratif - mérite aussi notre gratitude. Leur professionnalisme a permis à nos petits paradounais de poursuivre tout au long de l'année leur apprentissage, en toute sérénité.

Enfin, je veux saluer l'engagement sans faille **des bénévoles associatifs du village** qui malgré les contraintes ont tenu la barre, afin d'offrir aux paradounais et visiteurs un agenda de grande qualité.

À présent, place à 2022 ! La transition de notre village doit se poursuivre à un rythme toujours soutenu. Je vous propose de découvrir dans ce numéro spécial, les temps forts de l'année à venir.

À toutes et tous, je souhaite en mon nom personnel et en celui de l'ensemble du Conseil municipal, le meilleur en cette nouvelle année.

Ensemble, nous allons poursuivre en 2022 le chemin de la prospérité et du bien-vivre au Paradou.

Pascale LICARI

Maire du Paradou

* Centre communal d'action sociale

“ En 2022, le Paradou poursuivra l'effort de solidarité contre le virus de la Covid ”

Après l'action déterminante en 2020 et 2021 de l'adjoint délégué à la santé, le Docteur François-Xavier Sudres, également coordinateur du centre de vaccination de Saint-Rémy-de-Provence, un nouveau dispositif d' "aller vers" est proposé aux paradounais **le 22 janvier de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, au sein de la salle polyvalente, 4 route de Belle Croix.** Un créneau dédié aux 5 - 11 ans sera réservé entre 10h30 et 12h30.

Par ailleurs, la municipalité a choisi **d'acquérir des capteurs de CO² pour équiper les écoles** maternelle et élémentaire de la commune.

Mise en place d'un Centre de vaccination éphémère
Le vaccin utilisé sera le vaccin Pfizer-BioNTech dit aussi Comirnaty.
Désormais la vaccination est réalisable à partir de l'âge de 5 ans. Aussi pour les enfants de 5 à 11 ans un créneau dédié leur sera réservé entre 10h30 et 12h30.
Pour information le vaccin pédiatrique Pfizer-BioNTech est dosé à 10 microgrammes, soit 3 fois moins dosé que la forme adulte du vaccin.
• Le médecin coordinateur est le Docteur François-Xavier SUDRES, Adjoint au maire
• Les médecins vaccinateurs seront : le Docteur Solenne MAURIN et le Docteur Nicolas DEFER, installés au Paradou
• Les infirmières seront : Madame Christèle NOBLE installée au Paradou, épaulée par 5 autres infirmières de l'équipe du centre de Saint-Rémy-de-Provence.
Si vous désirez vous inscrire pour une vaccination pour le samedi 22 janvier au Paradou merci de contacter l'accueil de la mairie : ☎ 04 90 54 54 01
✉ accueil@mairie-du-paradou.fr



“ En 2022, Le Paradou accompagnera le développement de l'économie de proximité ”

Après la réinstallation du Bistrot de village, tant attendue, et l'installation du marché hebdomadaire, la municipalité agit à présent pour l'implantation de deux nouveaux commerces dans le village, dans des locaux qu'elle a rénovés. **Le dispositif "mon projet de boutique"**, proposé via appel à candidature, donne la possibilité de renouveler l'offre commerciale dans la commune, en minimisant les risques, grâce à des conditions d'installation facilitées (loyer à 1 € par mois pendant 6 mois, coaching et ateliers de formation, ingénierie financière).

En partenariat avec la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles, Initiative Pays d'Arles, la Fabrique du Pays d'Arles, mais aussi la Chambre de commerce et la Chambre des métiers, ce dispositif offre des conditions facilitées pour les entrepreneurs. Expérimenté dans notre Pays d'Arles, ce dispositif est donc une belle opportunité saisie par le Paradou pour compléter son offre de commerces dans le centre-village. Son attractivité s'en trouve-même renforcée, puisque la CCVBA annonce déjà une vingtaine de dossiers déposés au 10 janvier, date de clôture de l'appel à projet !

“ En 2022, la commune s'engage pour une offre de santé renforcée ”

Pour rappel, l'installation de deux nouveaux médecins généralistes et d'un deuxième kinésithérapeute a permis d'assurer la continuité de l'offre de santé du village à la suite des départs à la retraite de deux praticiens. Un combat mené par l'équipe municipale en 2020 et 2021, qui offre à tous plus de sérénité aujourd'hui.

La nouvelle Maison de santé quant à elle, occupera l'agenda municipal 2022. Avec des demandes de financements et un permis de construire en cours, les paradounais peuvent espérer le démarrage des travaux cette année, pour une ouverture fin 2023. La Maison de santé regroupera la majorité des soignants présents dans la commune ainsi que d'autres spécialistes et intervenants paramédicaux.

“ En 2022, le village accélérera sa transition écologique ”

En janvier 2022, une seconde consultation citoyenne est proposée aux paradounais pour recueillir leur avis sur le maintien ou non de l'extinction partielle de l'éclairage public de minuit à 5h00 du matin, pour limiter la consommation d'énergie, protéger la biodiversité et la santé.

Des rencontres en mairie ont permis un premier bilan : pas d'augmentation des vols, agressions, accidents selon la Gendarmerie, qui a confirmé que ces délits ont lieu avant 17h00. Des rapaces nocturnes ont repris possession de leur territoire de chasse. Le bilan financier fait état d'économies. **Pour participer, il suffit de retourner le questionnaire joint à l'accueil de la Mairie, par courrier ou par mail (✉ accueil@mairie-du-paradou.fr) avant le 15 février 2022.**

“ En 2022, notre village s'associe aux communes voisines pour une programmation culturelle du territoire ”

Le Paradou mise sur la circulation des publics et une programmation commune aux villages voisins pour renforcer son attractivité culturelle : Paradou, Maussane, et les Baux-de-Provence, proposent ainsi aux habitants du territoire un agenda culturel riche et diversifié, à découvrir dans ce numéro.

“ En 2022, la commune finalisera la procédure de protection de ses zones agricoles ”

Après un important travail de concertation, la commune a fixé le périmètre de **la Zone Agricole Protégée** de son territoire. Ce dispositif a vocation à protéger durablement les zones agricoles et à faciliter l'installation de nouveaux exploitants. L'enquête publique relative à ce dossier se déroulera au 1^{er} semestre 2022. Une fois approuvé par le Préfet, le document final sera annexé au PLU.

“ En 2022, les travaux se poursuivent, pour améliorer la qualité de vie dans notre village ”



Le chantier du complexe sportif démarrera également en 2022, suivant deux phases successives : tout d'abord, la création d'un parking et de la passerelle d'accès, avec bâtiment d'accueil, ainsi que la réfection des aménagements extérieurs, puis la construction d'un nouveau bâtiment.

Le plan voirie, lancé en 2017, permet de reprendre la majeure partie des routes du village pour les aménager, les embellir et les sécuriser. Depuis cet été, c'est l'avenue de la Vallée des Baux qui bénéficie de cette reprise, par tronçon. Les travaux, respectueux de l'environnement et du paysage, se termineront avant l'été 2022 et rendront ses lettres de noblesse à une artère départementale très fréquentée, à l'identité provençale typique. D'autres chemins communaux feront également l'objet d'un réaménagement cette année.



Les locaux du presbytère bientôt rénovés, permettront l'accueil régulier des pèlerins du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Les travaux ont été financés par le Département à hauteur de 70 %, dans le cadre du Plan de relance initié par le Gouvernement et l'aide exceptionnelle à l'investissement que la municipalité n'a pas manqué de solliciter.

État-Civil

NAISSANCES

| | |
|--------------------------|----------------------|
| 28 février | Georges FOURNIER |
| 23 avril | Noémie REMY |
| 15 mai | Maé SALAUN |
| 4 juin | Éléna CAVALLONI |
| 10 juin | Anastasia DEGHESELLE |
| 27 juin | Liam BERTRAND |
| 1 ^{er} juillet | Aaron MERTZ |
| 28 juillet | William GATA CAMARA |
| 3 septembre | Jules LENCOU |
| 13 septembre | Jonas LOLLIIOT |
| 17 septembre | Elena BOUCOBZA |
| 24 septembre | Alba COGONI BEAUFILS |
| 1 ^{er} novembre | Maxime MOUCADEL |
| 3 décembre | Noé REDON |

MARIAGES

| | |
|--------------|--|
| 23 janvier | Nicolas NUSSLI et Aurélie SERRAILLE |
| 5 juin | Thierry DA COSTA MARANTES et Céline JEHL |
| 5 juin | Julien CHEVALLIER et Bénédicte BARBILLON |
| 19 juin | Julien GALLAIS et Mélanie MENEGHETTI |
| 19 juin | Fabien BERTRAND et Samra BENOUAHAB |
| 10 juillet | Aurélien HOLTZRITTER et Karen BENOIST |
| 10 juillet | Jean-Baptiste MARCANT et Alice ANDRE |
| 6 août | Julien GRIZEAUD et Déborah PROVENÇAL |
| 11 août | Benjamin ANDREUX et Claire SANTOS-LOPES |
| 21 août | Lionel DESGRIPPES et Aurore DE SEVERAC |
| 24 août | Loïc LE GARS et Marion LEBLON |
| 28 août | Thierry BONNETON et Karine COSP |
| 17 septembre | Jérôme STAHLI et Audrey ROUX |
| 15 octobre | Thibault CHAPERON et Alice FUENTES |
| 23 octobre | Alain BERNARD et Sabine DAUDE |
| 18 décembre | Jean-René FERRERO et Amel BERKANI |
| 30 décembre | Sébastien TOURREILLE et Tiphaine NIEN |

DÉCÈS

| | |
|----------------------|---|
| 2 janvier | Emile PELOUZET |
| 3 janvier | Elisabeth AUBERT veuve CHRISTOPHE |
| 13 janvier | Gilbert ZITTA |
| 29 janvier | Joseph RODRIGUEZ |
| 31 janvier | Jean-Luc BATENDS |
| 22 février | Jenny AUTUCHE veuve BOMPARD |
| 22 mars | Yvan MOLINA |
| 28 avril | Maurice DA FONSECA |
| 12 mai | Colette OTESZKO veuve STRIEBEL |
| 1 ^{er} juin | Bernard HUSSON |
| 5 septembre | Jean-Luc JAFFRÉ |
| octobre* | Jacques REDING |
| 24 octobre | Raoul NIANG |
| 18 novembre* | Colette NOVI veuve FRUGOLI |
| décembre* | Danielle BRILLON |
| 5 décembre | Amélia Da Natividade RODRIGUES épouse PIRES |
| 13 décembre* | Françoise TOUSSAINT veuve LATOURNERIE |
| 14 décembre* | Micheline LEBLANC veuve PÉCHON |
| 24 décembre* | Andrée LOPEZ veuve OLIVAN |

* personnes qui n'étaient pas domiciliées au Paradou au moment de leur décès



Place Charloun Rieu

☎ 04 90 54 54 01

✉ accueil@mairie-du-paradou.fr

Retrouvez-nous sur **f** Paradou

www.mairie-du-paradou.fr

À vos agendas !

- **Samedi 22 janvier**, la salle polyvalente accueille tous ceux qui souhaitent se faire vacciner contre le virus de la Covid.
- **Report du Conseil municipal des Jeunes** : en raison des contraintes liées à la crise sanitaire, la première réunion du Conseil municipal des jeunes n'a malheureusement pas pu se tenir. Une date sera communiquée ultérieurement.
- **Samedi 5 février** - Cabaret Salubrité publique - Paul Fructus
- **Samedi 26 février** - Théâtre-musique, Jérôme Gallician raconte 'Le Sauvage', Paul Blanchet
- **Dimanche 13 mars** - lecture Jean de La Fontaine - Jean-Paul Lucet
- **Samedi 26 mars** - BD concert - Narcisse Zenzika

Informations Municipales



La nouvelle équipe technique est sur les rails ! Nicolas CHERMOT occupe désormais les fonctions de chef de service. Après une carrière militaire, il a intégré la fonction publique territoriale en 2016, sur un poste similaire.

À ses côtés, son adjoint, **Alexandre LUCCHESI**, agent municipal présent sur notre territoire depuis maintenant 17 ans.

Anthony LESAUVAGE-RAGAIN et **Vincent COUILLET** viennent compléter cette nouvelle équipe, pleine de dynamisme, au service des paradouais.